



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE
PAR VISIOCONFERENCE DU 13 DECEMBRE 2023 à 20H.**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du P.V. de la réunion de Comité à Pleurtuit du 12 Mai 2023**
- **Commission Travail – Yves TASTET**
 - Désignation des sélectionneurs, Championnat d'Europe : Quête de chasse et Grande quête (S Ivars)
 - Calendrier 1^{er} sem 2024 et jury du Derby et de la Spéciale - F Muscari
 - Nouveau règlement de la Finale des jeunes – S Ivars
 - Proposition modification des résultats de travail dans la revue – F Muscari
- **Commission Communication – Emmanuelle SALLES**
 - Présentation Hello Asso pour adhésion et paiement en ligne (N Pouyadou)
 - Présentation solution de mailing Brevo (N Pouyadou, E Salles)
 - Situation boutique et mode de fonctionnement (C Lazartigues)
- **Commission Exposition – Laurence GUILBERT JULIEN**
 - Bilan Nationale d'Élevage 2023 – F Lajo. Laurence Guilbert Julien
 - Point sur la Nationale d'Élevage 2024
 - Demande d'extension Nathalie Maudet – L Guilbert-Julien
- **Questions diverses**
- **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

La séance est ouverte à 20h10.

Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, Mme. SALLES Emmanuelle, M. LE CHAT Erwann, M. POUYADOU Nicolas, Mme. GUILBERT JULIEN Laurence, M. GUIDONI René, M. PECOURT Jérôme, M. GABARROCA Jean Pierre, M LAZARTIGUES Cyril.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Approbation du PV de la réunion de comité de Pleurtuit du 12 mai 2023.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du comité.

COMMISSION TRAVAIL – Yves TASTET

- Désignation des sélectionneurs, Championnat d'Europe : Quête de chasse et Grande quête.

Le président signale que les épreuves auront lieu en Serbie sous leur organisation et qu'il faut que les sélectionneurs soient présents pour juger la semaine précédente. Pierre Avellan étant désigné comme sélectionneur pour la Coupe d'Europe par la CUNCA, il semble logique et afin d'optimiser les frais qu'il soit le sélectionneur pour la Grande quête. Le Président informe qu'il n'ira pas en Serbie, car au même moment se dérouleront en France notre derby et notre spéciale où il se doit d'être présent

en l'absence de vice-président pour le représenter. Pierre Avellan qui sera sur place représentera le club à la réunion du Pointer Club International. Après débat sont désignés comme sélectionneurs :

- Quête de chasse : Gérard THOQUENNE

- Grande quête : Pierre AVELLAN

Concernant le Pointer club international, Yves Tastet interpelle Le Président Muscari en sa qualité de Secrétaire général du PCI. Yves TASTET souhaite savoir si la participation de la Pointer Negrita de Capagut appartenant à M Thomas PELTEY sous les couleurs du Pointer Club Hollandais lors des championnats d'Europe Bécasses 2023 en Grèce était conforme aux règlements du PCI. Le Président Muscari informe Yves TASTET que cette femelle est bien inscrite au Livre origine Hollandais, suite à la résidence principale de M PELTEY en Hollande depuis plus de deux ans et que sa participation a été validée par le Président du PCI.

- Calendrier 1^{er} sem 2024.

Le président a finalisé avec Yves Tastet le calendrier qui a été transmis à la Cunca. Il signale qu'il y a moins d'ICP par rapport au nouveau règlement, le derby et la spéciale auront lieu le 17 et 18 mars à Vitry la Ville et le Navette et Mairesse le 09 et 10 avril à Saint Martin de Bossenay. Le Derby et la Spéciale tombent en pleine période des compétitions internationales, malheureusement il n'y avait pas d'autres choix sur le pré-calendrier. Lors de la discussion concernant les épreuves de printemps Yves Tastet informe le comité que les concours de la saison printemps 2023 dont il avait la gestion ont généré un montant de 60.000 euros d'engagements pour un bénéfice final de seulement 2000 euros

- Derby et Spéciale :

L'organisation est confiée à Pierre Faugère, Fabrice Muscari sera présent, il évoque le souhait que nous avons émis d'organiser le jour du Derby l'après midi un couple ce qui ne sera pas possible l'ADP ayant en marge des concours. Le jury n'est pas finalisé à l'heure actuelle et il va être difficile à constituer, la plupart de nos juges étant en Serbie au même moment.

- Nouveau règlement de la Finale des Jeunes

Suite au problème du Tan Aquitaine sud, le texte de celui-ci a été modifié afin qu'il n'y ait plus aucune ambiguïté sur la nécessité d'avoir arrêté un gibier le jour de la sélection. Il est validé par l'ensemble du comité. Il est consultable sur le site du club.

- Proposition modification des résultats de travail dans la revue.

Le président signale que la multiplication des épreuves dans de nombreux pays entraîne une grande disparité du nombre d'épreuves faites par chaque chien. De ce fait, un classement des chiens sur une échelle des valeurs avait du sens il y a quelques années où tous les chiens faisaient peu ou prou le même nombre concours. A l'heure actuelle, le nombre de concours réalisés entraîne un biais majeur dans le classement, ce qui ne permet plus au club de pouvoir faire un classement de valeur des chiens. Il propose que la présentation des résultats se fasse par équipe (conducteur) sous forme d'un tableau avec les résultats français et étrangers dans lequel chaque chien de l'équipe sera classé en fonction de ses classements. De cette façon, chacun sera libre d'analyser à sa façon les résultats de chaque chien. Les valorisations avec les photos restent identiques, de même que les règles de désignation des Lauréats de Race (6 meilleurs résultats obtenus sur l'année). Le président avait sollicité chaque membre du comité par mail, une majorité était favorable. Après discussion cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera appliquée à partir de la Revue du 2nd semestre 2024.

- Demande de M Patrick Bouteneigre pour être juge formateur.

Le comité donne son accord à l'unanimité et proposera M Bouteneigre comme juge formateur à la CUNCA. Le Président se charge de faire la demande à la présidente de la CUNCA.

COMMISSION COMMUNICATION – Emmanuelle SALLES

Présentation de Hello Asso pour adhésion et paiement en ligne

Nicolas Pouyadou, nous présente cette plate forme qui est spécialisée pour la gestion des associations. Celle-ci permet de gérer les adhésions en ligne au travers de la France, l'Europe et l'étranger, les adhésions se font uniquement par carte bancaire. Elle offre également d'autres possibilités comme gérer une boutique ou les inscriptions à des manifestations genre Tan ou autres. Cette plateforme est gratuite et ne prend pas de prestation financière sur les transactions, elle est simple d'utilisation. Il signale qu'un simple lien sur notre plate forme numérique permettra d'y accéder. Nicolas en sera le responsable et transmettra toutes les infos concernant les nouvelles adhésions au responsable des adhérents. Le comité à l'unanimité approuve cette solution.

- Présentation solution de mailing Brevo

Nicolas nous présente ce système qui a une très bonne réputation, il est utilisé par de nombreux professionnels. Il est très facile d'exporter les adhérents et aussi de faire des groupes (types régions, liste délégué etc...). Il peut être utilisé par plusieurs personnes, la programmation de l'heure et de la date d'envoi sont possibles. IL est également muni d'outils permettant de vérifier si les personnes ont ouvert l'email, la mise en forme reste toujours la même. Cet outil nous permettra de faire les relances

d'adhésion et d'annoncer aux adhérents des événements ou manifestations du club, son coût est de 19 euros par mois et de 200 euros à l'année. Nicolas se propose d'être l'intermédiaire. Le comité valide cette option.

Situation boutique et mode de fonctionnement

Cyril Lazartigues, nous explique que c'est lui qui transmet les commandes à notre fournisseur Nomade et que celui-ci adresse ensuite les colis aux clients, il nous fait part que Nomade nous offre les frais de port. Les nouveaux produits remportent un vif succès et les commandes vont bon train. Le président le félicite et souhaiterait qu'il essaye de développer une collection avec des modèles féminins. Emmanuelle Salles s'en prend de façon virulente au mode de fonctionnement de Cyril Lazartigues, elle est rappelée à l'ordre par le président qui lui rappelle le respect qui doit exister entre les membres du comité.

COMMISSION EXPOSITION – Laurence GUILBERT JULIEN

- Bilan Nationale d'Élevage 2023

Le président annonce que l'ensemble des personnes présentes ont trouvé que l'organisation ainsi que le déroulement de cette nationale a été une grande réussite. Par contre le bilan financier n'est pas bon avec un déficit de plus de 10 000 €. Il informe les membres du comité que ceci ne peut plus durer comme cela et qu'il va falloir changer notre NE dans la forme et dans le fond pour que les coûts soient à l'équilibre sans perdre ses critères de sélections zootechniques ni sa convivialité. Ce Week-end de la NE doit rester l'un des moments importants de l'année pour notre Race et notre club. Il semble important d'essayer de trouver des sites gratuits, la méthode et le nombre de juges sont peut-être aussi des pistes à étudier, enfin la gestion doit être plus rigoureuse afin de diminuer dans tous les secteurs les dépenses. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la réunion en présentiel du comité juste avant la NE 2024.

- Point sur la Nationale d'Élevage 2024

La Nationale d'élevage aura lieu comme annoncé au Château Abbaye de Cassan (Languedoc Roussillon) le samedi 11 mai 2024 sous l'organisation de M. Patrice Montolio. Les engagements seront gérés par Laurence Guilbert Julien par internet ils se feront sur Cédia et par papier adressés à Mme L. Guilbert Julien, 75 Rue des Alouettes, 02810 TORCY EN VALOIS. Les tarifs n'ayant pas bougé depuis plusieurs années, il est décidé de les augmenter de 5 euros ce qui reste inférieur aux tarifs pratiqués dans les expositions.

Ils seront les suivants : 40 euros par chien, 30 euros pour le second chien et 20 euros à partir du troisième chien. Le jury pressenti sera composé de : M Muscari, M Deguillaume, M Nicolas, M Beillard, Mme Amiel et Mme Raffy.

Les récompenses seront gérées par Cyril Lazartigues en collaboration avec Laurence Guilbert- Julien. Laurence Guilbert Julien nous signale que la spéciale de Saint Brieuc aura lieu le même week-end que la Nationale d'élevage et demande au comité si nous la maintenons. Après discussion et au vu de la distance entre ces deux manifestations, il est décidé de la maintenir.

- Demande d'extension de Mme Nathalie Maudet pour juger les pointers

Après concertation l'ensemble du comité donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES

- Dysplasie Coxo-fémorale :

Emmanuelle Salles souhaiterait que le Pointer Club Français puisse intégrer la plateforme de lecture des radiographies des hanches qui va être mise en place par la SCC très prochainement. Stéphane Ivars rappelle qu'un mail avait été envoyé par Mr Régis Toulet le 31 juillet 2023 à l'ensemble du comité qui posait plusieurs questions concernant la lecture des radios de la dysplasie.

Le président coupe court au débat qui commence en s'envenimer. La dysplasie est un sujet très important qui ne peut pas être discuté en quelques minutes lors d'une visio. D'une part, car la moindre décision sur ce sujet peut entraîner des conséquences importantes pour la race, et d'autre part nous avons besoin d'une vision éclairée de la part de notre lecteur officiel qui œuvre pour de nombreuses autres races et dont la compétence en la matière n'est pas à prouver. Le président demande au secrétaire général de mettre le point sur « l'évolution des lectures des radios de hanche » à l'ordre du jour de la réunion en présentielle de mai et surtout d'inviter Ph Mimouni pour nous faire un point sur cela et nous donner son avis sur la plateforme de la SCC et la possibilité de lui associer un autre lecteur.

Aucune autre question diverse n'est portée à l'ordre du jour.

Tous les sujets ayant été abordés la visioconférence prend fin à 22h30.

La prochaine réunion de comité aura lieu toute la journée du vendredi 10 mai 2024 la veille de notre Nationale d'élevage au Château Abbaye de CASSAN (34).

Stéphane IVARS
Secrétaire Général